

170, BOULEVARD DU MONT-PARNASSE
75014 PARIS - FRANCE
TÉL 325-36-74
C. C. P. 1248-74 PARIS

Rendue publique le 24 avril 1974, quelques jours après la fin de l'assemblée générale des évêques, la déclaration sur "La réconciliation au Chili" est en fait la première prise de position collective sur la situation du pays. Elle fait suite au communiqué du Comité Permanent de l'Episcopat du 13 septembre 1973 (cf DIAL D 126), à celui du secrétaire général de l'épiscopat de mars 1974 (cf DIAL D 160) qui, soit dit en passant, a été publié sans la connaissance des évêques et du cardinal, et aux diverses prises de position du cardinal de Santiago (cf DIAL D 123-124-127-143-163).

Nous donnons ci-dessous le texte intégral de cette déclaration collective des évêques, précédé d'une "présentation". Nous sommes en mesure d'affirmer que ce texte de présentation a été ajouté par le cardinal Silva à la suite de son entretien avec le général Pinochet au lendemain de l'assemblée de l'épiscopat. Le journal "El Mercurio" ainsi que les stations de radio ont donné un relief tout particulier à cette "présentation".

(Note DIAL - 10/05/74)

PRESENTATION DE LA DECLARATION DE L'EPISCOPAT SUR LA RECONCILIATION AU CHILI, FAITE PAR SON EMINENCE LE CARDINAL ARCHEVEQUE DE SANTIAGO, PRÉSIDENT DE LA CONFERENCE EPISCOPALE.

- 1- En réponse à l'appel universel lancé par le Saint-Père à tous les chrétiens pour la célébration d'une Année Sainte de grâce et de pardon, ayant comme finalité spirituelle principale la Réconciliation entre les hommes de la chrétienté tout entière, les évêques du Chili proclament cette Année Sainte pour notre Patrie.
- 2- Cette déclaration est un appel adressé à tous les croyants pour qu'ils jettent les bases d'une réconciliation véritable: réconciliation avec Dieu, réconciliation avec nous-mêmes, réconciliation avec nos frères.
- 3- En abordant ce thème, nous ne pouvions rien moins que faire le tour de la situation dans notre Patrie; nous avons exprimé nos préoccupations et manifesté nos espoirs. Nous ne voudrions pas que cette partie de notre réflexion soit considérée comme politique. Il nous revient d'émettre un jugement de pasteurs qui, dans l'humilité, exposent leurs préoccupations à leurs fils et les invitent à oeuvrer pour la réconciliation: nous ne prétendons nullement que notre jugement soit le seul valable. Nous respectons tous ceux qui sont en désaccord avec notre point de vue. Modestement, nous exprimons nos craintes, nos angoisses et nos aspirations.
- 4- Cette déclaration a été élaborée en toute liberté par l'épiscopat. Elle reflète la pensée de la majorité des évêques du Chili et elle n'est le fruit d'aucune influence étrangère tant dans sa motivation que dans son élaboration. De même que nous l'avons librement élaborée, de même la publions-nous librement.

Informés du contenu de cette Déclaration, les Gouvernants de notre pays ont eu la dignité de respecter entièrement notre liberté, ce qui constitue la meilleure preuve de l'existence au Chili du droit de n'être pas d'accord et de la permanence du droit dans notre Patrie.

5- Parce qu'il nous a fallu aborder des sujets délicats, nous tenons à rappeler, aux étrangers en particulier, que la situation chilienne est incompréhensible si l'on oublie l'état chaotique et le déchaînement considérable des passions qu'a connus le pays au cours du gouvernement antérieur. A plus forte raison faut-il, pour comprendre la situation actuelle, tenir compte de la permanence d'une résistance armée de la part de certains hommes politiques opposés au gouvernement actuel; résistance qui nous semble totalement inutile et immensément préjudiciable à notre Patrie et aux nombreuses personnes victimes de passions politiques incontrôlées.

Enfin, nous voulons attirer l'attention de ceux qui, à l'étranger, liront cette Déclaration, sur le fait qu'elle est le reflet d'une situation concernant exclusivement les chiliens, lesquels, nous en sommes sûrs, sauront, malgré leurs différences, résoudre leurs propres problèmes. Nous ne souhaitons en aucun cas que des personnes étrangères à notre Patrie ne manquent de respect envers notre indépendance en s'ingérant indûment dans nos affaires, et nous leur demandons instamment de faire confiance aux chiliens qui sauront cette fois encore, ainsi que le montre leur histoire, construire une société libre et respectueuse des droits de tous.

6- Que Dieu nous aide à nous défaire des passions perturbatrices, afin que cette Déclaration soit accueillie par tous les hommes de bonne volonté comme une invitation à rechercher l'idéal de la justice ainsi que l'équilibre et un sain accord dans la vie sociale!

Santiago, le 24 avril 1974

LA RECONCILIATION AU CHILI

Chers chrétiens,

Nous venons, il y a quelques jours, de célébrer le rite le plus beau et le plus significatif de la liturgie chrétienne: dans l'obscurité de la nuit nous nous sommes mis en marche à la suite de la lumière du Christ ressuscité. Voilà l'Eglise: un peuple en marche vers la plénitude du royaume de Dieu qui ne reconnaît d'autre lumière que celle de l'Evangile de Jésus-Christ.

Nous savons que le Seigneur nous a confié, à nous évêques unis au Saint-Père, la tâche de guider son peuple tout au long de sa route. Conscients de cette responsabilité à laquelle nous ne pouvons renoncer et qui est inaliénable, nous voulons vous faire connaître les espoirs et les préoccupations qui se sont faits jour parmi nous au cours de notre réflexion sur les défis de l'heure actuelle vus à la lumière de l'Evangile.

Cela nous a semblé d'autant plus urgent que d'autres voix se font parfois entendre et prétendent, sans en avoir l'autorité donnée par le

Christ, orienter le peuple de Dieu tout en ne réintroduisant qu'à introduire la perturbation et le désaccord dans ses rangs.

Nous vous invitons donc à resserrer nos liens de communauté pour continuer notre marche à la suite du Christ, qui est la vocation de l'Eglise.

1- L'Année Sainte

Dans cette marche de l'Eglise, une coutume s'est établie selon laquelle, tous les vingt-cinq ans, le pape invite les chrétiens à célébrer "l'année de l'indulgence du Seigneur". Nous pouvons voir dans cette pratique l'occasion de prendre conscience de notre condition de pèlerins et de procéder à une révision de certaines exigences fondamentales de notre foi.

Faisant écho à la parole du Saint-Père, nous répercutons cet appel en signe de communion avec lui et avec les autres évêques de l'Eglise.

Le Pape veut faire de cette Année Sainte de l'Eglise "l'année de la Réconciliation". Les circonstances spécifiques dans lesquelles vit cette portion du Peuple de Dieu constituée par les croyants du Chili, font que l'Année Sainte prend pour nous un relief particulier. Les ressentiments réciproques, la soif de vengeance rendent plus urgente pour le Chili une telle Année de la Réconciliation. Réalisons-la entre chrétiens à l'intérieur même du Peuple de Dieu: ce sera la meilleure contribution que nous puissions apporter à la communauté nationale. Elle est une tâche qui nous est propre: celle d'évangéliser, d'éclairer de la lumière du Christ toutes les institutions de la vie humaine et de leur donner un sens.

Cette réconciliation doit être une réconciliation avec Dieu, une réconciliation avec soi-même, une réconciliation avec les autres hommes.

2- La Réconciliation avec Dieu

Commençons par elle, car à la source de tous les maux, au plan personnel ou dans l'ordre social, on trouve un rapport faussé entre l'homme et Dieu. Des hommes nient son existence. D'autres parlent de Dieu en des termes si vagues que c'est comme s'il n'existait pas. D'autres cherchent à croire, mais leur esprit est tellement confus qu'ils ne parviennent pas à se faire de Dieu une image capable de les orienter et de les inspirer. D'autres ne se posent même pas la question. D'autres encore affirment croire mais vivent comme s'ils ne croyaient pas. D'autres, enfin, en très grand nombre, croient vraiment mais ont besoin pour leur foi d'un soutien vigoureux.

La conversion à laquelle nous invite l'Année Sainte consiste à accepter pleinement Dieu comme Seigneur de notre vie et, par le fait même, à repousser la domination du péché en nous et dans le monde, avec son cortège d'injustice, d'angoisse, de frustration et de souffrance. Le temps est venu de nous écarter du péché et de chercher Dieu en accueillant son amitié, en redécouvrant le Christ et en nous réinsérant parfaitement dans la communauté chrétienne afin de l'enrichir par notre foi et notre vie.

Voilà ce qu'est la réconciliation avec Dieu.

3- La Réconciliation avec nous-mêmes

Se réconcilier avec soi-même consiste à vivre toujours en accord avec la vérité en laquelle on croit. Cela consiste aussi à savoir vivre à l'heure d'aujourd'hui, celle de l'histoire et celle de la vie. Evidemment nous avons chacun nos idées et nous cherchons à leur être fidèles. Mais nous devons aussi apprendre la leçon des événements et, plutôt que de retomber dans un passé révolu, préparer l'avenir à construire ensemble. La vie nous enseigne; la souffrance et la défaite, de même le triomphe, sont une source d'enrichissement si chacun de nous s'applique à les comprendre et ne se laisse pas abattre ou éblouir par eux.

4- La Réconciliation entre les hommes

Se réconcilier veut dire se tendre la main en signe de paix et d'amitié, mais la main tendue doit être l'expression d'un regard nouveau porté sur l'homme et d'un souci de reconnaissance du frère en l'autre. C'est cela que nous appelons la conversion. Autrement dit, se réconcilier veut dire traiter son frère comme Dieu lui-même le traite, c'est-à-dire avec respect. C'est pour cela que dans la réconciliation se joue la vérité de notre conversion à Dieu.

Le Christ nous déclare en effet: "Quand donc tu présentes ton offrande à l'autel, si là tu te souviens d'un grief que ton frère a contre toi, laisse là ton offrande, devant l'autel, et va d'abord te réconcilier avec ton frère; puis reviens, et alors présente ton offrande" (Matthieu 5,23-24).

Pour ceux qui croient à l'Evangile, deux attitudes fondamentales ne peuvent faire défaut; deux attitudes qui rendent possible un avenir de paix en restaurant la confiance détruite; deux attitudes qui permettent de donner sa véritable stature à l'homme qui les incarne:

- a) il faut demander pardon, dans l'attitude obligée de celui qui a conscience d'avoir déçu son frère, non seulement par une offense directe mais aussi par suite d'un amour qui n'a pas su se rendre présent au moment voulu;
- b) il faut savoir pardonner à celui qui nous a offensés. Pardonner à son ennemi, prier pour celui qui nous persécute et bénir celui qui nous maudit (cf Luc 6,27-28), ce ne sont pas là de belles paroles écrites pour émouvoir le lecteur, mais la seule manière possible de bâtir une vie commune stable.

Comme chrétiens, nous ne devons pas seulement nous réconcilier avec notre ennemi ou avec l'adversaire d'hier ou d'aujourd'hui. Nous devons aussi être des "artisans de paix" (cf Matthieu 5,9). Nous devons, par amour pour notre Patrie, contribuer à rétablir en son sein un régime de vie commune sous lequel tous les chiliens puissent vivre et se sentir comme des frères. Nous allons indiquer brièvement quelles sont, à notre avis, les conditions minimales pour y parvenir. Mais avant de les énumérer, il nous semble essentiel que chacun s'interroge en toute sincérité sur sa réelle volonté d'atteindre cet objectif. Sinon, il est inutile d'accumuler déclarations et décisions.

La condition de base pour une vie commune pacifique est l'existence effective de l'Etat de Droit dans lequel tous puissent bénéficier de la garantie de la Constitution et de la Législation. C'est pourquoi (1)

(1) Cette affirmation sur l'Etat de Droit est à rapprocher de la phrase du cardinal Silva dans la présentation (§ 4) quand il parle de "permanence du droit dans notre Patrie" (N.d.M.)

nous sommes intéressés à ce que soit rapidement élaboré un nouveau texte constitutionnel. Et c'est pourquoi nous estimons opportune la publication, parmi tant d'autres, d'une Déclaration de Principes par le gouvernement. Son inspiration, explicitement chrétienne, est de qualité, et nous estimons que, malgré certaines insuffisances dans la formulation de l'idéal chrétien pour la vie sociale et politique, elle constitue la base pour l'orientation de l'action civique et sociale dans notre actuelle situation de crise. Puissent toutes les autorités et tous les citoyens garder fidèlement l'esprit qui l'inspire dans la recherche du bien commun! Mais nous sommes les premiers à souhaiter que les principes chrétiens soient partie intégrante de la Constitution de notre Patrie en vertu de la libre acceptation du peuple et à la suite d'une discussion à laquelle tous les citoyens puissent prendre une part active et consciente (2).

Nous rappelons, et la Déclaration de Principes ci-dessus le dit, qu'il est licite d'être en désaccord avec le gouvernement quelqu'il soit; mais la paix et le bien du pays demandent que nous collaborions avec l'autorité en tout ce qui est clairement en faveur du bien commun.

Nous ne doutons pas de l'intention droite ni de la bonne volonté des gouvernants. Mais, en tant que pasteurs, nous constatons l'existence d'obstacles objectifs à la réconciliation entre chiliens. Une telle situation ne pourra être corrigée que par le respect absolu des droits de l'homme énoncés par les Nations-Unies et par le Concile Vatican II, et qualifiés avec raison par la Déclaration de Principes de "naturels, antérieurs et supérieurs à l'Etat". Le respect de la dignité de l'homme n'existe pas sans le respect de ces droits.

Nous sommes inquiets, en premier lieu, du climat d'insécurité et de peur dont la cause, estimons-nous, réside dans les délations, les faux bruits, le manque de participation et d'information.

Nous sommes également inquiets des répercussions sociales de l'actuelle situation économique, parmi lesquelles on peut signaler les mises à pied arbitraires ou les renvois pour motif idéologique. Nous craignons que, dans le but d'accélérer le développement économique, l'économie soit organisée de telle sorte que les salariés en supportent la charge avec une part excessive de sacrifices et ne puissent donc bénéficier du degré souhaitable de participation.

Nous sommes inquiets de l'organisation et de l'orientation fondamentale du système éducatif sans participation suffisante des parents et de la communauté scolaire.

Nous sommes inquiets, enfin, dans certains cas, de l'absence de protection juridique efficace pour la sécurité des personnes, absence qui se traduit par les arrestations arbitraires ou les détentions prolongées.

(2) L'avant-projet de Constitution (Déclaration de Principes) a été officiellement présenté le 29 novembre 1973. Il s'appuie sur "une conception humaniste et chrétienne"; son anti-communisme, sa notion corporative d'un "pouvoir social" distinct du pouvoir politique, et ses visées économiques sont interprétés par les observateurs comme un recul caractérisé dans la conception d'une démocratie moderne. Mais par ailleurs, l'épiscopat préconise l'acceptation de la nouvelle Constitution par voie de référendum. (N.d.T.)

gées sans raison, au sujet desquelles ni les intéressés ni leurs familles ne connaissent les charges retenues contre eux; par les interrogatoires accompagnés de contraintes physiques ou morales; par les limitations apportées à l'exercice du droit de défense; par l'inégalité des sentences selon les lieux alors que les charges sont les mêmes; par les restrictions imposées à l'exercice normal du droit de recours.

Nous comprenons que des circonstances particulières puissent justifier la suspension temporaire de certains droits civiques. Mais il existe des droits concernant la dignité même de la personne humaine qui sont absolus et inviolables. L'Eglise se doit d'être la voix de tous, en particulier de ceux qui sont sans voix.

5- Le sacrement de la Réconciliation

Nous ne devons pas oublier que c'est Dieu qui nous invite à la réconciliation; c'est lui également qui l'offre dans le pardon du sacrement de Pénitence. C'est pourquoi nous faisons nôtres les paroles de St Paul: "Nous vous en supplions au nom du Christ: laissez-vous réconcilier avec Dieu" (2 Corinthiens 5,20).

Que Dieu nous aide à profiter des riches enseignements dont le Saint-Père a assorti la promulgation du nouveau rite pénitentiel, qui entrera bientôt en vigueur pour la célébration de ce Sacrement important, afin que nous parvenions dès maintenant à reconnaître plus clairement les vraies dimensions du péché dans notre vie et à ouvrir plus efficacement notre coeur au Seigneur!

6- Marie, signe de réconciliation

En parlant de réconciliation, de rencontre entre frères, nous ne pouvons pas ne pas évoquer la Vierge Marie. C'est elle dont il est dit: "Son amour maternel la rend attentive aux frères de son Fils dont le pèlerinage n'est pas achevé, ou qui se trouvent engagés dans les périls et les épreuves" (Lumen Gentium n° 62). C'est pourquoi nous la reconnaissons comme étant l'image vivante de l'Eglise, étant donné que, sous son manteau protecteur, nous avons tous une place où nous sentir accueillis.

Nous vous invitons donc à célébrer solennellement l'Année Sainte de la Réconciliation dans notre Patrie au Sanctuaire National de Maipú, dont nous ferons la consécration au printemps de cette année. Le pèlerinage que nous entreprendrons vers ce lieu de rencontre à partir des différents points du territoire de la Patrie, sera le signe visible de notre désir de paix et de fraternité. Préparons-nous dès maintenant à cet événement en demandant à la Vierge qu'elle renforce les liens de vie fraternelle dans notre pays, qu'elle le rende grand et juste.

Conclusion

Nous nourrissons l'espoir que nos paroles seront bien accueillies, non seulement par les catholiques mais aussi par tous nos frères chrétiens et par tous ceux même qui ne le sont pas. Nous demandons à Dieu qu'elles contribuent au bien du Chili, qui a été notre seule raison de les écrire.

Nous vous saluons en toute affection.

Pour les évêques du Chili:

Raul cardinal Silva Henriquez
archevêque de Santiago
président de la Conférence
Episcopale du Chili

Carlos Camus Larenas
évêque secrétaire de la Conférence
Episcopale du Chili

--- Santiago, le 24 avril 1974

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)